
Bulletin de l'Union des Physiciens

Association des professeurs de Physique et de Chimie

Éditorial *Physique-chimie au collège*

par Jean JOURDAIN

Physique-chimie pour tous en cinquième à la rentrée de septembre 1998, publication d'un nouveau programme de troisième allégé, voilà bien des raisons de se réjouir !

Et pourtant, toujours le même «nuage noir» au-dessus de nos têtes : «effectifs trop chargés» !

Le problème des effectifs n'est malheureusement pas nouveau et son règlement n'avance pas beaucoup malgré de multiples démarches faites depuis de nombreuses années au Cabinet du Ministre, auprès du Directeur des lycées et collèges (actuellement Directeur de l'enseignement scolaire) ou de ses services, malgré l'envoi de lettres communes avec les syndicats et les autres associations. Le règlement de ce problème dépend certes du nombre d'enseignants disponibles - donc d'une volonté politique - mais il a son origine dans un malentendu : l'existence de séances de travaux pratiques n'est pas reconnue en collège - nous ne pratiquons que des «activités expérimentales» - et le texte valable au lycée ne s'applique donc pas au collège.

Enquête, encore et toujours !

Une enquête lancée à l'automne 1994 et portant sur 1133 collèges répartis dans 21 académies indiquait que 35 % des divisions fonctionnaient en physique-chimie avec un effectif supérieur à 24 élèves.

Les résultats d'une nouvelle enquête lancée à l'automne 1998 montrent que le problème des effectifs est loin d'être résolu : pour près de 42 % des divisions sur l'ensemble des 727 collègues qui ont répondu, les effectifs sont supérieurs à 24 élèves pour la totalité de l'enseignement (voir les résultats complets en annexe). Souvent, et c'est ce que nous craignons, la mise en place de la physique-chimie en cinquième sans création de poste a aggravé la situation en entraînant la suppression partielle ou totale des groupes existants en quatrième ou en troisième. Par ailleurs, les crédits affectés à l'achat de manuels scolaires n'ont pas permis, dans tous les collèges, de fournir un manuel à tous les élèves de quatrième (comme pour les autres disciplines), ni à tous les élèves de cinquième (achat pourtant repoussé d'un an «faute de manuel disponible en 1997-1998»). Est-ce normal ? De plus l'affectation de crédits d'état pour l'équipement a été très variable d'une académie à l'autre. Pourquoi une situation toujours aussi difficile ?

Les textes actuels sur les effectifs

Dans le texte de présentation du programme de physique-chimie du cycle central (janvier 1997), on peut lire : «les activités expérimentales sont favorisées par la constitution, chaque fois que possible, de groupes à effectifs réduits (par exemple en formant trois groupes à partir de deux divisions)». Un texte pratiquement identique se trouve dans le préambule du programme de troisième.

Le texte paru dans le BO du 6 mars 1997 (page 701) avait donné quelques espoirs : «...De plus, pour que les enseignants de sciences de la vie et de la terre, physique-chimie et technologie atteignent pleinement leurs objectifs, il convient de développer les séquences en effectifs allégés, par exemple en prévoyant trois groupes pour deux divisions. (...) Il est nécessaire que les académies et les établissements se donnent pour objectif d'y parvenir dans les trois ans (voir tableau page 705)».

Enfin, on peut lire dans le guide d'équipement physique-chimie en collège «pour des raisons pédagogiques et pour des raisons de sécurité, un professeur n'étant pas en mesure d'encadrer de façon satisfaisante plus de douze groupes de deux élèves en train de manipuler, on implantera douze paillasses pour les élèves...».

Ainsi, des textes existent mais la situation sur le terrain montre que des textes «incitatifs» n'ont pas «force de loi». Et pourtant, quoi de plus officiel qu'un programme qui a reçu l'accord du Conseil supérieur de l'éducation nationale ou qu'une circulaire de rentrée, tous deux parus au Bulletin Officiel de l'éducation nationale ? !!

Une exigence forte

Les commentaires accompagnant les fiches d'enquête, des rencontres avec des collègues, montrent que la **préoccupation majeure actuelle des professeurs de physique-chimie en collège est le «problème des effectifs»**.

La situation devient insupportable :

- est-il raisonnable, par exemple, de faire manipuler 30 élèves de cinquième (donc en situation d'apprentissage) dans des conditions de travail moins bonnes que celles accordées à des élèves de seconde, pour manipuler du matériel de qualité ?
- comment assurer dans ces conditions la continuité avec la formation expérimentale que de plus en plus d'élèves reçoivent à l'école primaire ?
- comment lutter contre l'échec scolaire, comment valoriser les aptitudes pratiques, concrètes des élèves, comment développer la pratique de la démarche expérimentale dans ces conditions ? Les élèves aiment manipuler, réaliser des choses concrètes : avons-nous les moyens de le faire dans de bonnes conditions ?
- comment parler de sécurité quand 25 à 30 élèves doivent s'installer pour manipuler dans une salle prévue pour 24 élèves et parfois moins, en s'installant à 3 à des paillasses prévues pour 2 ?

Voilà ce que nous répétons depuis des années, et que nous allons encore et encore répéter !

La valorisation de l'enseignement scientifique expérimental au collège passe nécessairement par le **travail en groupes à effectifs réduits** (18 élèves maximum), bien avant d'autres réformes. Nous restons déterminés et très vigilants : ce problème doit être résolu à court terme, **pourquoi pas pour la rentrée prochaine** ? Nous demanderons également que des moyens financiers soient dégagés pour que **tous les élèves des trois niveaux concernés aient un manuel de physique-chimie** correspondant aux nouveaux programmes à la rentrée prochaine. Sinon, où serait l'équité de l'école républicaine ? **Mais y aura-t-il une volonté politique de résoudre ces problèmes** ? Il est souhaitable que tous les membres de notre association interviennent à tous les échelons (local, académique ou rectoral) tandis que le bureau national interviendra au niveau du ministère.

En cette période de vœux, espérons être enfin entendus, pour que l'intérêt des élèves soit pleinement pris en compte.

2 janvier 1999

Annexe

Dépouillement de l'enquête rentrée 1998-1999

Nombre d'académies ayant répondu : 21 sur 26 académies sollicitées.

Nombre total de collègues ayant répondu : 727 sur 2148 collègues effectivement sollicités (pour un total de 4100 collègues).

Nombre de collègues dans lesquels les élèves actuellement en quatrième n'ont pas eu de physique-chimie en cinquième : 374.

1. EFFECTIFS

1. Classe entière

	Divisions de cinquième	Divisions de quatrième	Divisions de troisième
$n \leq 18$	93	109	126
$18 < n \leq 24$	832	767	721
$n > 24$	1310	1257	1164

2. Groupe à effectif allégé

	Divisions de cinquième	Divisions de quatrième	Divisions de troisième
Nombre de divisions concernées	809	647	260

3. Parfois classe entière, parfois groupe à effectif allégé

	Divisions de cinquième	Divisions de quatrième	Divisions de troisième
Nombre de divisions concernées	275	310	265

Bilan

	Divisions de cinquième	Divisions de quatrième	Divisions de troisième
Nombre de divisions concernées	3319	3090	2536
% de divisions fonctionnant toujours avec un effectif > 24	39,5 %	40,7 %	45,9 %

Remarque : Sur l'ensemble des trois niveaux, 41,7 % des divisions fonctionnent toujours avec un effectif supérieur à 24 élèves.

2. MANUELS

82,1 % des collèges qui ont répondu ont un manuel pour tous les élèves de cinquième.

63,5 % des collèges qui ont répondu ont un manuel pour tous les élèves de quatrième.

33,8 % des collèges qui ont répondu utilisent l'ancien manuel pour tous les élèves de quatrième.

3. CRÉDITS EXCEPTIONNELS D'ÉQUIPEMENT

De 0 à 27 000 F selon les académies.

REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les collègues qui ont accepté de répondre à cette enquête ainsi que les correspondants académiques pour le collège qui en ont assuré le dépouillement.